Strasbourg.eu
eurométropole

Inscriptions et scolarité

Direction de l'enfance et de l'éducation

Attestation précisant la résidence habituelle d'un enfant

Tous les champs sont obligatoires, sauf ceux en *italique*.

Enfant :

Nom :..... Date de naissance : ☐☐ / ☐☐ / ☐☐☐☐

Prénom :..... Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

Responsables de l'enfant

Qualité : ☐ Mère ☐ Père	Qualité : ☐ Mère ☐ Père
Nom :.....	Nom :.....
Prénom :.....	Prénom :.....
Adresse :.....	Adresse :.....
.....	.....
Code postal : ☐☐☐☐☐	Code postal : ☐☐☐☐☐
Ville :.....	Ville :.....
Tél du domicile : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐	*Tél du domicile :* ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
Tél portable personnel : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐	Tél portable personnel : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
Courriel :..... @.....	Courriel :..... @.....

Le parent chez lequel l'enfant réside déclare sur l'honneur ne pas connaître le domicile de l'autre parent ☐

Les responsables de l'enfant attestent que celui-ci est domicilié chez : ☐ **le père ou** ☐ **la mère** (cochez la case correspondante) dont l'adresse figure ci-dessus.

Strasbourg le ☐☐ / ☐☐ / ☐☐☐☐

Signature des deux parents

Le père (signature) La mère (signature)

Dans l'hypothèse où vous n'avez pas pu recueillir la signature du second parent, veuillez en expliquer la raison :

.....

.....

.....

Rappel : en vertu de l'article 372-2 du Code Civil, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale.

impression Strasbourg Eurométropole IMPRIM'VERT® imprimé sur papier recyclé ne pas jeter sur la voie publique